

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 142 (1997)
Heft: 8

Artikel: "D'une guerre à l'autre", la politique extérieure de l'Allemagne
Autor: Laporte, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« D'une guerre à l'autre », la politique extérieure de l'Allemagne

Présentation par Pierre Laporte ¹

Dans un ouvrage au titre-choc, *Von Krieg zu Krieg*, Walter von Goldenbach et Hans-Rüdiger Minow ² prétendent que la politique extérieure de l'Allemagne vise à fragmenter, à parcelliser ethniquement l'Europe. Walter von Goldenbach, c'est le pseudonyme sous lequel se cacherait une personnalité du ministère allemand des Affaires étrangères ; Hans-Rüdiger Minow est un universitaire qui a reçu récemment un prix pour un documentaire télévisé sur les kibboutz israéliens. Le général français Pierre Gallois, dans une préface, l'écologiste allemande Annelie Buntenbach, dans une postface, apportent leur caution aux thèses de l'ouvrage.

Les thèses de l'ouvrage

Depuis qu'elle s'est agrandie territoriale-ment en se réunifiant, l'Allemagne, la nation la plus peuplée d'Europe, traverse une crise d'expansion. La concentration de ses ressources a provoqué une crise sociale dont le pendant est une politique étrangère de plus en plus agressive. Comme naguère en ex-Yougoslavie, l'Allemagne s'appuie sur de prétendues oppositions ethniques. Cette politique n'exploite pas seulement les différences économiques, l'effet d'attraction du mark, elle est également mise en œuvre sciemment, tantôt ouvertement, tantôt sur le mode de la « conspiration ». Certaines instances allemandes attisent la flamme du séparatisme afin, sous couvert de protection des minorités et de « réorganisation ethnique » de l'Europe, de réaliser de vieux objectifs bien connus. Cette politique est pra-

tiquée à l'égard de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Russie.

Des documents cités en annexe visent à prouver que les autorités allemandes ont élaboré, dès 1996, des plans de révision de frontière par des moyens militaires (« Friedenswahrung durch Intervention von Aussen »).

Afin de révéler cette politique à l'opinion publique, le livre est sorti à Berlin au début de l'année 1997, peu après le 4 décembre 1996, date à laquelle commençaient les activités du Centre européen pour les problèmes de minorités (CEPM ou EZM en allemand). Cet institut, prétendument privé, a son siège à Flensburg, en Allemagne du Nord, où se trouve une autre organisation « privée », l'Union fédéraliste des communautés européennes (UFCE ou FUEV en allemand) qui affirme représenter en Europe plus de 100 millions de « minoritaires ». Elle compte en France huit « Groupes ethniques » (« Volkgruppen »), soit plus de 3 millions de membres, dont des Alsaciens, des Bretons, des Basques, des Corses, etc. La FUEV est financée directement par le ministère allemand de l'Intérieur, les Affaires étrangères et le gouvernement du Schleswig-Holstein.

Depuis 1990, date de la réunification, ses activités ont littéralement explosé. Une nouvelle étape a débuté avec l'ouverture du Centre européen pour les problèmes de minorités, dont l'Union fédéraliste des communautés européennes constitue le noyau opérationnel.

¹Pseudonyme. L'auteur est connu de la rédaction.

²Goldenbach, Walter von ; Minow, Hans-Rüdiger : Von Krieg zu Krieg. Die deutsche Aussenpolitik und die ethnische Parzellierung Europas. ISBN 3-931745-03-1.

Activités sur le terrain

Selon des témoignages émanant du Centre européen pour les problèmes de minorités lui-même, celui-ci vise à résoudre les « conflits concernant les minorités, qui ont franchi le seuil de la violence », grâce à des « entretiens confidentiels » des parties en conflits, « en territoire neutre », soit au siège du CEPM à Flensburg, l'Allemagne étant vierge de tout conflit ethnique. Elle se donne la possibilité, par ce biais, de mettre au service de sa politique étrangère la recherche de solutions aux conflits de minorités, réels ou supposés. Cette méthode ne manque pas de rappeler des démarches analogues, bien connues et malheureusement couronnées de succès, dans les années 1920 et 1930...

L'ambassade de Grèce a déjà émis des protestations contre le directeur du CEPM, désigné par les ministères de l'Intérieur et

des Affaires étrangères d'Allemagne, cela avant même l'ouverture du Centre. La Grèce l'accusait publiquement de tentatives « de mesures préparatoires de déstabilisation à la frontière entre la Macédoine et la Grèce ».

Voilà ce qui constitue l'arrière-plan de cette publication de *Von Krieg zu Krieg* qui se propose d'illustrer la reprise par l'Allemagne d'une funeste politique des minorités ethniques. Les auteurs semblent parvenir à la conclusion que leur gouvernement est en train d'élaborer une option agressive de sa politique d'hégémonie en Europe. Comme d'autres observateurs, ils constatent que cette politique vise à la « parcellisation » du continent, à l'atomisation des Etats nationaux avec les graves risques que cela comporte. Une troisième catastrophe ?

P. R.

La Suisse et son passé : ça suffit !

La Suisse ne sait pas très bien ce qui lui arrive. Elle qui se croyait un pays vivant en paix et en bonne harmonie avec tous les pays du monde, se trouve en butte à des attaques virulentes venant essentiellement d'outre-Atlantique.

La Suisse est ainsi mise en demeure de faire son introspection historique et de reconnaître ses fautes durant la Seconde Guerre mondiale et dans l'immédiat après-guerre.

Il ne faut pas confondre la morale des individus et les relations des Etats, qui sont fondées sur des rapports de force. Les Etats-Unis le savent mieux que quiconque. Durant la guerre, le peuple suisse a toujours été libre de montrer, pour la politique des nazis, une aversion, dont le Conseil fédéral devait d'ailleurs tempérer les expressions trop vives au vu de l'irritabilité de notre puissant voisin. Pour le reste, les autorités ont évité l'invasion et la soumission à l'Allemagne. Que cela plaise ou non aux Américains, 50 ans plus tard. Nous n'avons pas à nous plier à leur vue déformée de la situation d'alors. Car, au niveau des Etats, les Accords de Washington, qu'ils ont négociés eux-mêmes, ont mis fin aux prétentions réciproques.

Il est seulement regrettable que certains, chez nous, dans un objectif de déstabilisation évident, se fassent les relais des attaques portées contre notre pays.

La seule leçon que nous ayons à tirer de cette affaire, gonflée artificiellement, c'est que la Suisse est un pays comme un autre, avec ses ombres et ses lumières, qui ne saurait vivre en île isolée à l'abri des tempêtes du monde.

Jean-François Leuba
Conseiller national (Parti libéral, VD)
Coopération, 11 juin 1997